

vendredi 11 octobre 2024 11:25

Bonjour Alain,

Nous vous remercions pour votre sollicitation.

Vous trouverez ci-dessous notre retour :

- L'UFAR est une structure sur laquelle nous souhaitons nous appuyer (expertise et son maillage territorial) ;

Nous devons réussir à créer des liens et à harmoniser les projets ;

La présence de deux CMB « Rugby Loisirs » en place depuis de la saison 2024/2025 en est la preuve concrète ;

Enjeu du renouvellement de la convention entre les deux structures UFAR et FFR ;

- Pour l'avenir :

Présence d'un groupe de travail national sur le rugby loisirs à plaquer ;

Réunion de concertation entre la FFR et l'UFAR pour envisager des projets communs ;

Nécessité d'animer un réseau national de référents = objectif solliciter un référent par ligue régionale (ou regroupement de ligue) avec l'objectif de réfléchir aux règles, arbitrage, etc... ;

Nous restons à votre disposition pour plus de renseignements.

Vous souhaitant une excellente journée.

Cordialement,

Jordan ROUX
Pour Florian GRILL